### DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE Arrondissement de Nantes



13 rue des Ajoncs 44190 CLISSON

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

#### Année 2022

Décision du 3 novembre 2022

### **COMMUNICATION**

11.2022-01

<u>OBJET</u>: Avenant n° 1 au marché de « Migration des sites Internet développés sur le CMS TYPO3 v7 [7.6.51] vers TYPO3 v11, refonte et création de nouveaux sites Internet, évolutions fonctionnelles et maintenance »

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération n°22.02.2022-17 du Conseil communautaire en date du 22 février 2022 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

**CONSIDERANT** la volonté de Clisson Sèvre et Maine Agglo, de 7 de ses communes membres, du Syndicat mixte du Pays du Vignoble Nantais et du Syndicat Mixte Loire et Goulaine de lancer une consultation en groupement de commandes pour la création et la refonte de leurs sites Internet respectifs,

**VU** la convention du groupement de commandes en date du 22 octobre 2021 portant sur la constitution et les modalités de fonctionnement du groupement de commandes, et désignant Clisson Sèvre et Maine Agglo en tant que coordonnateur du groupement au sens de l'article L2113-7 du code de la commande publique,

**VU** la décision n °B\_01.02.2022-05 du Bureau Communautaire du 1er février 2022 autorisant la signature d'un accord cadre à bons de commande pour la migration des sites Internet développés sur le CMS TYPO3 v7 [7.6.51] vers TYPO3 v11, la refonte et la création de nouveaux sites Internet, et les évolutions fonctionnelles et la maintenance avec la société E-magineurs SAS, 35 bis rue Marc Bloch, 69007 LYON,

Considérant l'accord-cadre conclu avec la société E-magineurs SAS pour un montant maximum de 150 000,00 € HT pour la durée du marché, étant entendu que le marché s'exécutera sur la base des prix unitaires indiqués au bordereau des prix unitaires appliqués aux quantités réellement exécutées,

Considérant que ce marché est conclu pour une durée de 4 ans,

**Considérant** la nécessité de revoir le planning d'exécution de la prestation de migration des sites Internet vers TYPO3 v11, en raison des spécificités de la plateforme et des contraintes techniques du titulaire,

Considérant la nécessité de signer un avenant de prolongation n°1, ci-annexé,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

### DÉCIDE

**ARTICLE 1:** de conclure un avenant n° 1 avec la société E-magineurs SAS, 35 bis rue Marc Bloch, 69007 LYON actant la prolongation du délai d'exécution de la prestation de migration des sites Internet vers TYPO3 v11, jusqu'au 21 août 2023 étant entendu que cet avenant n'a aucune incidence financière sur le marché en cours.

**DIT** qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

**DIT** que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

Feuillet n°2022/

**DIT** que la présente décision sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »

AR-Préfecture de Nantes 044-200067635-20221107-1-AR Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 07-11-2022

Publication le : 07-11-2022



internet le : 08/11/2022



#### MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES Direction des Affaires Juridiques

### MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

# **AVENANT N°1**

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

### A - Identification du pouvoir adjudicateur

CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO 13 rue des Ajoncs 44190 CLISSON

Acheteur, membre du groupement de commandes chargé en ce qui le concerne de l'exécution de la partie des prestations qui le concerne, en vertu des dispositions de l'article 4.2 de la convention de groupement de commandes en date du 22 octobre 2021.

## B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

E-MAGINEURS SAS 35 bis, rue Marc Bloch 69007 LYON

## C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

Accord cadre - GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA Migration des sites Internet développés sur le CMS TYPO3 v7 [7.6.51] vers TYPO3 v11, refonte et création de nouveaux sites Internet, évolutions fonctionnelles et maintenance

Marché nº 21.056

## Membres du groupement de commandes :

- Communauté d'Agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo
- Commune d'Aigrefeuille sur Maine
- Commune de Château-Thébaud
- Commune de Clisson
- Commune de Gorges
- Commune de Haute-Goulaine
- Commune de Saint-Hilaire-de-Clisson
- Commune de Vieillevigne
- Syndicat mixte du Pays du Vignoble Nantais
- Syndicat Mixte Loire et Goulaine
- date de la signature de la convention du groupement de commandes : 22 octobre 2021
- Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 22 février 2022

Page: 1 /

### Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre :

L'accord-cadre démarre à la date de la notification pour une durée totale de 4 ans.

### Montant maximum annuel de l'accord-cadre :

Conformément à l'article R.2162-4 du code de la commande publique, l'accord cadre sera conclus sans minima et avec un maxima de 150 000 € HT, valable pour la durée de l'accord-cadre soit 4 ans.

Les bons de commande détermineront le coût de chaque prestation. Il sera fait application des prix indiqués dans le Bordereau des Prix Unitaires pour connaître le coût exact de chaque prestation.

### D - Objet de l'avenant.

### Modifications introduites par le présent avenant :

Il s'avère que, lors de la remise de son offre, le titulaire s'était engagé sur un certain nombre de délais de réalisation et de temps de rétablissement, délais reportés à l'article 4.2 de l'Acte d'Engagement.

Il s'avère que dans sa réponse, le candidat a sous-estimé le temps nécessaire pour réaliser la prestation de migration des sites Internet vers TYPO3 v11, malgré les indications fournies et les réponses apportées lors de la consultation. Cet état de fait s'est imposé lors de l'audit technique réalisé dans le cadre de l'exécution de la prestation. Pour assurer la réalisation de la prestation, en tenant compte des spécificités de la plateforme et des contraintes techniques du titulaire, un nouveau planning a été élaboré.

Le présent avenant a pour objet la prise en compte de l'impossibilité pour le titulaire de tenir les délais initialement annoncés pour la migration de tous les sites de la plateforme TYPO3 v7 LTS [7.6.51] vers TYPO3 v11, et la validation d'un nouveau planning de migration et de déploiement des sites Internet.

Ce nouveau planning, joint en annexe, aura dorénavant valeur contractuelle et se substitue au planning de migration et de déploiement précédemment accepté.

### Incidences introduites de par la signature de l'avenant :

L'avenant n° 1 a une incidence sur le délai de migration de tous les sites, initialement estimé à 110 jours tel qu'indiqué à l'article 4.2 de l'acte d'Engagement.

Le délai sur lequel s'engage le titulaire est augmenté pour tenir compte de la modification du planning de migration et de déploiement des sites Internet ; la date butoir de migration de tous les sites est dorénavant fixée au 21/08/23, en lieu et place des 110 jours ouvrés initialement prévus.

Ce nouveau délai d'exécution doit être pris en compte dans l'exécution du Bon de Commande n°1 notifié par CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO le 10 mars 2022.

Aucune autre clause du marché n'est modifiée par la signature du présent avenant.

Page: 2 / 4

Incidence financière de l'avenant :							
L'avenant n° 1 a une incidence financière sur le mon (Cocher la case correspondante.)	tant du marché public ou de l'a	accord-cadre:					
⊠ NON	OUI						
E - Signature du titulaire du marché public d	ou de l'accord-cadre.						
Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature					
Philippe COURAND – Directeur de production	13/10/2022	Chility					
(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personn	e qu'il représente.						
F - Signature du pouvoir adjudicateur							
A Clisson, le		ture					

# ANNEXE 1 : Nouveau planning de migration et de déploiement des sites Internet

- N	om	Date de début	Date de fin 🕟	Durée 🕠 Prédécesseu	ırs 🕝 Numéro hiéra	rchique Assignments
32 A	udit Emagineurs	07/03/2022	15/04/2022	30		1
142 PI	HASE 1 MONTEE DE VERSION	19/04/2022	29/05/2023			2 SOCLE COMMUN TYPO3 V11 + MIGRATION SITES AGGLO
	OT 1 - sites agglo standardisés	19/04/2022	12/08/2022	84	2.1	SOCLE COMMUNITYPO3 V11 + MIGRATION SITES AGGLO
	D EV BACK	19/04/2022	10/06/2022	39	2.1.1	SOCLE COMMUNITYPO3 V11 + MIGRATION SITES AGGLO
709	extension synchro	13/06/2022	08/07/2022	20	144 2.1.2	SOCLE COMMUNITYPO3 V11 + MIGRATION SITES AGGLO
	DEV FRONT	09/05/2022	10/06/2022	25	2.1.3	SOCIE COMMUNITYPO3 V11 + MIGRATION SITES AGGLO
219	Atelier 1	05/05/2022	05/05/2022	0	2.1.4	SOCIE COMMUNITYPO3 V11 + MIGRATION SITES AGGLO
222	Atelier 1.2	12/05/2022	12/05/2022	0	2.1.5	SOCLE COMMUNITYPO3 V11 + MIGRATION SITES AGGLO
201	Atelier présentiel	24/05/2022	24/05/2022	0	2.1.6	SOCIE COMMUNITYPO3 V11 + MIGRATION SITES AGGLO
203	Recette LOT 1	13/06/2022	29/07/2022	35	2.1.7	SOCLE COMMUNITYPO3 V11 + MIGRATION SITES AGGLO
153	LOT 1 Recette interne	13/06/2022	17/06/2022	5	165 2.1.7.1	SOCLE COMMUNITYPO3 V11 + MIGRATION SITES AGGLO
165	Mise en place préproduction	13/06/2022	13/06/2022	0	147 2.1.7.2	SOCLE COMMUNITYPO3 V11 + MIGRATION SITES AGGLO
155	LOT 1 Recette CSMA	20/06/2022	08/07/2022	15	153 2.1.7.3	SOCLE COMMUNITYPO3 V11 + MIGRATION SITES AGGLO
270	traitement des retours	11/07/2022	29/07/2022	15	155 2.1.7.4	SOCLE COMMUNITYPO3 V11 + MIGRATION SITES AGGLO
	Livraison	01/08/2022	12/08/2022	10	2.1.8	SOCLE COMMUNITYPO3 V11 + MIGRATION SITES AGGLO
555	export BDD prod + stop contribution	01/08/2022	01/08/2022	0	270 2.1.8.1	SOCLE COMMUNITYPO3 V11 + MIGRATION SITES AGGLO
552	copi e intégration des contenus prod	01/08/2022	12/08/2022	10	270 2.1.8.2	SOCLE COMMUNITYPO3 V11 + MIGRATION SITES AGGLO
554	mise en ligne	15/08/2022	15/08/2022	0	552 2.1.8.3	SOCLE COMMUNITYPO3 V11 + MIGRATION SITES AGGLO
710 N	x sites communes	15/08/2022	02/12/2022	80	2.2	CREATION SITE WEB
442	NV SITE COMMUNE 1 / VIEILLE VIGNE	15/08/2022	07/10/2022	40	2.2.1	CREATION SITE WEB
443	lancement	15/08/2022	15/08/2022	0	2.2.1.1	CREATION SITE WEB
444	design	15/08/2022	19/08/2022	5	443 2.2.1.2	CREATION SITE WEB
445	developpement	22/08/2022	16/09/2022	20	444 2.2.1.3	CREATION SITE WEB
447	recette	19/09/2022	30/09/2022	10	445 2.2.1.4	CREATION SITE WEB
459	traitement des retours	03/10/2022	07/10/2022	5	447 2.2.1.5	CREATION SITE WEB
446	livraison PROD	10/10/2022	10/10/2022	0	459 2.2.1.6	CREATION SITE WEB
472	NV SITE COMMUNE 2 / AIFREFEUILLE	10/10/2022	02/12/2022	40	2.2.2	CREATION SITE WEB
474	lancement	10/10/2022	10/10/2022	0	2.2.2.1	CREATION SITE WEB
476	design	10/10/2022	14/10/2022	5	474 2.2.2.2	CREATION SITE WEB
478	developpement	17/10/2022	11/11/2022		476 2.2.2.3	CREATION SITE WEB
480	recette	14/11/2022	25/11/2022	10	478 2.2.2.4	CREATION SITE WEB
482	traitement des retours	28/11/2022	02/12/2022	5	480 2.2.2.5	CREATION SITE WEB
484	livraison PROD	05/12/2022	05/12/2022	0	482 2.2.2.6	CREATION SITE WEB
250 L	OT 4 - communes	05/12/2022	29/05/2023	126	2.3	MIGRATION SITE WEB
564	export BDD prod	05/12/2022	05/12/2022	0	2.3.1	MIGRATION SITE WEB
566 i	intégration contenus pro d	05/12/2022	16/12/2022	10	564 2.3.2	MIGRATION SITE WEB
151	ot 4 DEV	02/01/2023	20/03/2023	56	566 2.3.3	MIGRATION SITE WEB
647	commune 1	02/01/2023	11/01/2023	8	2.3.3.1	MIGRATION SITE WEB
652	commune 2	12/01/2023	23/01/2023	8	647 2.3.3.2	MIGRATION SITE WEB
654	commune 3	24/01/2023	02/02/2023	8	652 2.3.3.3	MIGRATION SITE WEB
656	commune 4	03/02/2023	14/02/2023	8	654 2.3.3.4	MIGRATION SITE WEB
658	commune 5	15/02/2023	24/02/2023	8	656 2.3.3.5	MIGRATION SITE WEB
	commune 6		08/03/2023		658 2.3.3.6	MIGRATION SITE WEB
662	commune 7	09/03/2023	20/03/2023	8	660 2.3.3.7	MIGRATION SITE WEB
	Recette LOT4	21/03/2023	29/05/2023		2.3.4	MIGRATION SITE WEB
	LOT 4 Recette interne				151 2.3.4.1	MIGRATION SITE WEB
	LOT 4 Recette CSMA	28/03/2023	08/05/2023		168 2.3.4.2	MIGRATION SITE WEB
174	Traitement recet te complète	09/05/2023	29/05/2023	15	172 2.3.4.3	MIGRATION SITE WEB
248 L	OT 3 - sites agglo spécifiques	02/01/2023	12/05/2023		552 2.4	MIGRATION SITES SPE AGGLO
	ot 3 DEV FRONT	02/01/2023				MIGRATION SITES SPE AGGLO
	Recette LOT 3					MIGRATION SITES SPE AGGLO
	LOT 3 Recette interne					
						MIGRATION SITES SPE AGGLO
						MIGRATION SITES SPE AGGLO
	Livraison	01/05/2023				MIGRATION SITES SPE AGGLO
	Copie + intégration contenus PROD	01/05/2023	12/05/2023			MIGRATION SITES SPE AGGLO
	Mise en ligne					MIGRATION SITES SPE AGGLO
247 DI	HASE 2 EVOLUTIONS		21/08/2023			3 EVOLUTIONS FONCTIONNELLES SOCLE COMMUNTYPO3 V11
	hase de specifications évolutions	21/06/2022	25/07/2022	25 201-FS=P20D	3.1	EVOLUTIONS FONCTIONNELLES SOCIE COMMUNITYPO3 V11
		15/05/2023	19/06/2023	26	176 3.2	EVOLUTIONS FONCTIONNELLES SOCIE COMMUN TYPO3 V11
236 P	EV BACK EVOLUTION					
236 P	EV BACK EVOLUTION EV FRONT EVOLUTION			24 176-FS=P15D		EVOLUTIONS FONCTIONNELLES SOCIE COMMUNITYPO 3 V11
236 P 178 D 180 D	EV FRONT EVOLUTION	05/06/2023	06/07/2023	24 176-FS=P15D 30	3.3	EVOLUTIONS FONCTIONNELLES SOCIE COMMUN TYPO3 V11  EVOLUTIONS FONCTIONNELLES SOCIE COMMUN TYPO3 V11
236 P 178 D 180 D 441 R	EV FRONT EVOLUTION ecette lot 2	05/06/2023 07/07/2023	06/07/2023 17/08/2023	30	3.4	EVOLUTIONS FONCTIONNELLES SOCIE COMMUNITYPO3 V11
236 P 178 D 180 D 441 R 342	EV FRONT EVOLUTION ecette lot 2 recette interne	05/06/2023 07/07/2023 07/07/2023	06/07/2023 17/08/2023 13/07/2023	30 5	3.4 180 3.4.1	EVOLUTIONS FONCTIONNELLES SOCIE COMMUN TYPO3 V11 EVOLUTIONS FONCTIONNELLES SOCIE COMMUN TYPO3 V11
236 P 178 D 180 D 441 R 342 (	EV FRONT EVOLUTION ecette lot 2	05/06/2023 07/07/2023	06/07/2023 17/08/2023	30	3.4	EVOLUTIONS FONCTIONNELLES SOCIE COMMUNITYPO3 V11

AR-Préfecture de Nantes 044-200067635-20221107-1-AR Acte certifié éxécutoire

Réception par le préfet : 07-11-2022

